



Fiche retour d'expérience

Nouvel'R, démarche expérimentale territorialisée en Nouvelle Aquitaine

Retrouvez le guide *Economie circulaire, plan d'action pour les intercommunalités* (AdCF, ADGCF, Veolia) sur www.adcf.org

EN QUELQUES MOTS

Enjeux

Démarche globale d'économie circulaire
Préservation des ressources
Compétitivité des entreprises
Maîtrise des dépenses publiques

Contexte

Le Syndicat mixte intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde (Smicval) se positionne depuis 2012 comme facilitateur et promoteur d'une économie circulaire territoriale. L'objectif est de créer les conditions favorables à l'émergence d'un projet de développement territorial en favorisant la rencontre et la coordination des acteurs, en créant des opportunités par le développement de nouvelles activités et l'expérimentation de nouveaux modèles économiques.

Rôles de l'EPCI

Orienter, animer, accompagner, mettre en oeuvre

Positionnement de l'EPCI

Intérêt

Une forte volonté politique pour décloisonner et innover

Légitimité

Une légitimité accordée par les acteurs locaux, lors du premier forum d'économie circulaire notamment

Marge de manœuvre

Interface entre territoires et entre acteurs, compétences « déchets » et fourniture de matières en direct, outil d'expérimentation

Synthèse des éléments à retenir

- Une des rares initiatives en France qui vise à intégrer l'ensemble des thématiques de l'économie circulaire..., initiée par un EPCI sans fiscalité propre, mais compétent pour les déchets
- Le besoin d'une interface entre les compétences « développement économique » et « déchets » pour initier une dynamique d'économie circulaire sur un territoire
- Une gouvernance aujourd'hui ouverte et protéiforme (« ceux qui sont là, feront »), permettant agilité face aux opportunités et dialogue régulier entre les acteurs

Chiffres clés

- 30 actions, 90 contacts, 150 emplois potentiels à créer en 3 ans
- Réduction de la fiscalité de 20% en 5 ans
- 620 kg/hab/an de déchets ne constituant que 10% des déchets du territoire

Transférabilité de l'initiative : Forte

La démarche s'inscrit dans une réflexion sur l'articulation des compétences et des expertises présentes dans tous les territoires.

« Les déchets constituent une formidable opportunité de développement économique et de création d'emplois non délocalisables. », Eric Buffo, Directeur du Développement du Smicval

ORIGINE DE L'INITIATIVE

Conscient de l'accélération des mutations à l'œuvre (transition énergétique, refonte du paysage institutionnel, mutation des métiers et des services) et réaliste face au constat d'un cloisonnement des acteurs territoriaux, le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais Haute-Gironde a choisi de se positionner en tant que facilitateur et promoteur du développement d'une économie circulaire. Dans son schéma stratégique « Construisons Ensemble 2020 », le Smicval défend l'idée d'un service public de qualité sans « dette » économique, sociale et environnementale. Son action est considérée au-delà de la simple prestation de service comme une action de développement économique et social du territoire. Les enjeux sont ainsi de créer de l'emploi non délocalisable, d'améliorer la compétitivité des entreprises, notamment des PME, des PMI et des entreprises de l'ESS, d'accroître l'attractivité du territoire et de limiter les dépenses publiques en évitant la privatisation des gains et la « socialisation » des pertes.

Objet

La démarche Nouvel'R est ainsi née d'une intuition, celle que le Smicval peut être, au-delà qu'un prestataire de collecte et de traitement des déchets, un acteur du développement économique par la mise en mouvement du territoire dans une dynamique d'économie circulaire. Le déchet, comme point d'entrée dans cette dynamique, est alors considéré comme un levier pour amorcer la transition énergétique du territoire, pour créer de nouvelles filières et de nouveaux emplois et pour impulser des nouveaux modèles économiques tels que l'économie de fonctionnalité. Les objectifs de la démarche sont multiples et couvrent de manière transversale l'ensemble des piliers de l'économie circulaire : modification des modes de consommation, réduction de la consommation des ressources, développement des circuits courts, développement de l'insertion par le développement économique, innovation et coopération entre acteurs.

Périmètre

141 communes, 10 intercommunalités, 200 000 habitants
126 000 tonnes de déchets collectées par an

ACTEURS

Porteur du projet

- Le Smicval : un acteur légitime pour mobiliser les entreprises autour de l'accès à la ressource, le foncier, la rencontre d'autres acteurs et l'expérimentation.

Autres acteurs impliqués

- Les EPCI : développement de la coopération entre acteurs, implication dans les réunions, levée des freins rencontrés par les entreprises (ressources, foncier, etc.), expérimentation de nouveaux modèles économiques, veille sur la privatisation des gains.
- Les décideurs économiques du territoire, à travers les principales entreprises du grand groupe à la PME
- Les structures d'accompagnement régionales : Pôle Emploi, Conseil Régional, Agences de Développement, Accompagnement ESS, Chambres consulaires, Bourse aux Déchets, Clusters, etc.
- Institut de l'économie circulaire : veille et valorisation

Focus sur la gouvernance de la démarche Nouvel'R

Nouvel'R se veut une démarche ouverte à tous, rassemblant tout les acteurs du territoire (500 personnes). La gouvernance s'articule aujourd'hui autour de deux niveaux :

- Le Conseil Territorial qui incarne la coopération territoriale et le pilotage stratégique, réunit plus d'une centaine de personnes, une fois par an pour faire le bilan des actions existantes et voter les actions à venir.

- Un réseau local opérationnel de chargés de développement économique au sein des collectivités locales, de l'ADEME ou encore de la Région qui permet le pilotage et le suivi des différentes études lancées dans le cadre de la démarche.
- La cellule de frappe qui répond très rapidement aux opportunités.

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Depuis plus de 10 ans : des actions pour implanter de l'activité économique localement

- Partenariat avec Envie2E pour le développement de nouvelles filières en lui donnant accès aux gisements (D3E, matelas, etc.)
- Partenariat avec ECOVAL pour le développement de la filière textile et la création de 8 emplois

2012 : Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement économique de l'une des agglomérations du territoire, le Smicval promeut l'idée de faire du déchet un levier de développement économique. Mais cette collectivité ayant la compétence « développement économique » sans l'expertise « déchets », l'EPCI a eu du mal à concrétiser cette idée.

2013 : Face au constat d'un cloisonnement des compétences, le Smicval se positionne comme facilitateur pour mettre en mouvement le territoire et permettre des synergies entre acteurs. Il fait le tour des 11 intercommunalités pour valider politiquement ce rôle et obtenir le soutien des acteurs locaux. Cette stratégie est formalisée dans le schéma stratégique « Construisons ensemble 2020 », lauréat du prix Agenda 21 du Conseil Départemental de la Gironde.

En août, un premier forum local d'économie circulaire est organisé par le Smicval à Saint-Emilion. Par la présence, notamment, de Philippe Martin alors Ministre de l'Environnement, ce forum obtient un écho national. Les participants signent une charte d'engagement moral dans une démarche d'économie circulaire créatrice d'emploi, formalisant ainsi l'appétence du territoire pour le sujet.

En décembre, une délibération portant sur l'engagement du Smicval en faveur de l'économie circulaire et son adhésion à l'Institut de l'Économie circulaire est votée à l'unanimité.

2014 : En décembre, s'est tenu le deuxième forum local d'économie circulaire. Un diagnostic territorial sous l'angle de l'économie circulaire est présenté et partagé à cette occasion, à travers la mise en évidence de défis et d'opportunités.

La marque territoriale « Nouvel'R » est lancée à cette occasion, pour rassembler et labelliser les initiatives locales d'économie circulaire au sein d'une même identité et d'un même projet. Cette démarche doit permettre de créer sur le territoire du Smicval les conditions de réussite de l'économie circulaire qui passent par :

- Changer d'approche et de vision en matière de déchets
 - Développer les coopérations entre les acteurs du territoire
 - Renforcer la compétitivité des entreprises
 - Accroître la prévention et le recyclage
 - Contribuer à la transition énergétique et aux démarches territoriales intégrées
- Participer au dynamisme économique et social local

Cette même année, le Smicval est lauréat de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » dans le cadre de la Loi TECV.

2015-2016 : des études sont menées, portant sur :

- La méthanisation
- Les gisements de bois diffus
- Une veille technologique pour identifier 10 technologies innovantes

L'approche se concentre sur le développement de nouvelles filières :

- Sur-tri des encombrants de déchetteries avec les acteurs de l'ESS
- Séminaire « collecte du plâtre »
- Sur-tri du papier pour la valorisation de l'ouate de cellulose
- Collecte des papiers de bureau, des DEEE dans les établissements publics
- CSR (combustibles solides de récupération) sur refus de tri

Enfin, les principales animations menées concernent :

- L'expérimentation d'une méthode d'écologie industrielle dans le cadre du PNSI : Programme National pour des Synergies Inter-entreprises
- Accompagnement de structures porteuses de projets de réemploi
- Mise en place d'un atelier de travail pour favoriser l'émergence de nouveaux projets

PROCHAINES ETAPES

Nouvel'R a permis de lancer et de démontrer l'intérêt de la dynamique d'économie circulaire sur le territoire. Elle a considérablement accru l'attractivité du territoire : une quinzaine d'entreprises et de start-ups pourraient venir s'installer localement pour bénéficier des retombées de cette dynamique. Maintenant, « il faut transformer l'essai ». Les grands chantiers 2017 sont ainsi les suivants :

- Inauguration d'un nouveau pôle ressources à Vayres, pensé comme un lieu de dé-consumation, d'échange ludique et pédagogique impliquant une nouvelle manière de jeter et de trier ses déchets
- Evaluation de la démarche
- Evolution de la gouvernance en structurant juridiquement le collectif d'acteurs impliqués dans la démarche pour permettre une plus grande transversalité, souplesse et réactivité dans le montage et l'accompagnement des projets d'économie circulaire sur le territoire

MOYENS DEDIES

Modèle économique

Un soutien de l'ADEME et de la Région à travers des conventions d'aide au cas par cas

Coût de la démarche

- Aujourd'hui, environ 200 k€ par an, qui n'inclut pas le temps passé par la direction du Smicval
- Demain, environ 300 k€ par an en intégrant les coûts liés au temps de travail mis à disposition par les structures partenaires

Animation

Des ateliers sont organisés en fonction des besoins spécifiques de la démarche. En 2015 par exemple, une série d'ateliers a réuni une fois tous les 2-3 mois des acteurs autour de la question « comment faire émerger de nouvelles initiatives sur notre territoire ? ».

BILAN ET ENSEIGNEMENTS

Résultats concrets

- 70 signataires de la charte d'engagement en faveur de l'économie circulaire
- 40 filières de matériaux différentes (cartons, verre, bois, énergie, gravats...)
- 5 500 tonnes de compost
- 50% de valorisation
- Réduction de 13% des OMA (ordures ménagère et assimilées) en 5 ans
- Objectifs du Grenelle 2015 atteints en 2010
- Réduction de la fiscalité de 20% en 5 ans
- 150 emplois à 3 ans
- 80% du budget de dépenses du Smicval réinjecté dans l'économie locale

Des possibilités d'emplois souvent non délocalisables :

- Réemploi : 155 tonnes = 1 ETP dans le secteur marchand
- Démantèlement : 200 tonnes = 1 ETP
- Recyclage textile : 80 tonnes = 1 ETP
- Centre de tri : 500 tonnes = 1 ETP
- Centre de compostage : 4 000 tonnes = 1 ETP
- Enfouissement : 10 000 tonnes = 1 ETP

Leviers / facteurs de succès

- Volonté politique
- Capacité à démontrer l'intérêt social et environnemental au-delà de l'intérêt économique
- Capacité à pouvoir répondre en direct aux besoins en sous-produits des acteurs socioéconomiques
- Capacité à mettre en place des expérimentations dans le cadre de démarches R&D

Freins / difficultés

- Un cloisonnement des organisations empêchant les rapprochements entre professionnels, entre producteurs de déchets et utilisateurs de ressources, entre collectivités et administrations
- L'enjeu de l'implication concrète et opérationnelle des parties prenantes de la démarche Nouvel'R
- Compétition politique inévitable sur un territoire recouvrant plusieurs agglomérations

REFERENCES

Sources

Entretien avec Eric BUFFO, le 11 janvier 2017.

SMICVAL, 2016. Du déchet aux ressources, l'économie circulaire comme stratégie de développement du territoire. INSET Montpellier, 30 juin 2016.

De la gestion des déchets des ménages au développement de l'économie circulaire. MOOC UVED. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=jKfH7edmAoA>

Contact clé

Eric BUFFO, Directeur du développement Smicval : eric.buffo@Smicval.fr